

ASSEMBLEE DU 10 OCTOBRE 2016

Appel	M. Gérard Beuchat, président, ouvre la séance à 20 h.15. 55 membres ont été convoqués, 32 membres sont présents, le quorum est atteint. M. Beuchat informe que dès lors les séances seront enregistrées et effacées lors de l'acceptation du procès-verbal.
Nouveaux membres	18 nouveaux membres ont été assermentés
Procès-verbal	Le procès-verbal est lu et accepté à l'unanimité moins 2 abstentions.
Communications de la Municipalité	<ul style="list-style-type: none">- Le syndic salue l'assemblée et remercie la également la presse de sa présence.- Projet des parcelles 10-400 : la mise à l'enquête a été faite au mois de septembre et s'est terminée le 09.10.2016. Attente du rapport de la CAMAC. Un préavis sera établi pour savoir si la commune saisit l'opportunité d'acheter ou pas ces parcelles. Échéance au 31.12.2016. Validation du Conseil Général possibilité de discussions futures.- Ecoles : le 18.08.2016 : rendez-vous avec Mme Lyon en accord avec les communes du bas et du haut, une lettre a été signée pour la séparation de l'ASICoPe en deux entités différentes, à savoir un nouveau primaire-secondaire pour l'ensemble des communes du bas: Penthaz, Penthalmaz, Vufflens-la-Ville, Daillens, Lussery-Villars et Mex. Cette séparation se fera à l'horizon 2023-2025.- Péréquation : Mex est une commune riche. Décision du Grand Conseil. Nous devons contribuer un peu plus à la facture péréquative et sociale des autres communes. Ceci se fera en plusieurs étapes, 3 ou 4 ans.- Le PDCN vient d'être décidé par Mme De Quatro, on revient dans les communes dites vertes, ce qui est une bonne nouvelle pour Mex. Les surfaces à bâtir restantes et libres sont minimales. Informations données par le service du territoire.- Préavis 4/2014 : La famille Grünig avait fait la demande d'acquérir 76 m², bande au Nord de sa parcelle. Projet abandonné par la famille Grünig. Ces 76 m² restent invendus et propriété de la commune.

